

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions particulières et générales de vente qui prévalent sur toutes conditions d'achats, sauf dérogation formelle et express de notre part.

1 - Nos conditions particulières de vente

Nos prix sont hors taxes, toutes taxes en vigueur applicables en sus y compris DEEE (eco-taxe).

Nos prix sont applicables à compter de la date en vigueur du contrat et/ou sur base du tarif en vigueur le jour de la livraison, et susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques du marché.

En France métropolitaine, nos prix sont franco chantier, pour toutes commandes sur catalogue (sauf mobilier de bureau et cantonnement), dans les conditions normales de délais ci-dessous, sauf cas particuliers.

Pour toutes commandes de matériel hors catalogue, le transport est en sus.

Hors France et pour les sociétés non référencées par contrat cadre, le transport est à la charge de l'Acheteur.

2 - Nos conditions générales de vente

_ Documentation et publicité

Les renseignements de toute nature figurant en nos documentations, catalogues, et publicités notamment, n'ont qu'une valeur indicative. Photos non contractuelles.

_ Commande

Toute commande doit être confirmée par un bon de commande ou d'approvisionnement émanant de l'acheteur, envoyée à notre siège social.

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et matériel de l'acheteur. Il en résulte que le vendeur sera fondé à exiger des garanties de paiement ou à résilier le contrat sans indemnité quelle qu'elle soit, si la dite situation venait à être modifiée entre la commande et la livraison.

_ Délais

Nos délais ne sont donnés qu'à titre indicatif, et ne peuvent donner lieu à aucune pénalité de retard. Pour toutes commandes de produits tenus en stock et passées avant 12 heures, la livraison France métropolitaine se fera au maximum dans les 3 jours ouvrés suivants.

En cas de livraison immédiate demandée par le chantier, le port express sera facturé en sus.

Les retards dus à des cas de force majeure et ceux provenant de retard de nos fournisseurs ainsi que toutes autres circonstances échappant à notre contrôle, repoussent d'autant les délais de livraison indiqués, sans possibilité à l'Acheteur de déposer une quelconque réclamation.

_ Livraison expédition

Quel que soit le mode d'expédition de notre choix, nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire, même lors d'expéditions en franco. Il lui appartient de contrôler les marchandises à l'arrivée et pour toute avarie, manque ou autre cause que ce soit, de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 3 jours et de nous en transmettre une copie.

Toute livraison est accompagnée d'un bordereau de livraison en 2 exemplaires :

- * 1 exemplaire à retourner signé au vendeur,
- * 1 exemplaire restant à l'acheteur.

_ Réserve de propriété

En application de la loi N° 80.335, du 12/05/1980, le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées et désignées sur les factures jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts.

_ Garantie

ISTRIMO garantit le produit livré contre les défauts ou vices cachés, dans les conditions légales ainsi qu'aux conditions de garanties fournies par son conducteur. La garantie est limitée au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion des piles ou batteries électriques et des dégâts occasionnés par la foudre, l'incendie ou explosion d'engins voisins à nos produits. Toutes utilisations anormales ou non conformes aux prescriptions du conducteur, toutes transformations ou modifications d'une manière quelconque des produits, entraîneront la cessation de garantie. Il en sera de même si les marques ou les numéros de séries sont enlevés et modifiés. Le retour des produits défectueux ne dispense pas du règlement à l'échéance prévue et ne pourra donner droit à une indemnité pour quelque cause que ce soit. Toute suspension dans le règlement donnera droit à des dommages et intérêts se rapportant au préjudice subi.

_ Paiement

Sauf stipulation contraire, toutes nos factures sont payables :

* Comptant à réception de facture.

* A terme à réception de facture après ouverture de compte, selon accord écrit. Tout retard de paiement de nos factures, après mise en demeure restée infructueuse, entraînera de plein droit des intérêts moratoires calculés sur la base du taux d'escompte de la banque de France, majorée 3% sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

_ Clause résolutoire de plein droit

En cas d'inexécution des ses obligations par une partie, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La résolution prendra effet 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

_ Juridiction

En cas de contestations ou de litiges, le tribunal de commerce de Rouen est seul compétent, quelles que soient les conditions de vente ou les modes de paiement acceptés même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. L'émission de traite ne constitue ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Distrimo - Octobre 2020